

## **GT CSAS et FS SCL du 24 avril 2024 Quand on n'a pas d'argent, on a des idées ?**

*Ce groupe de travail était consacré à la réorganisation des laboratoires, ainsi qu'à l'activité au profit de la DGAL, l'expérimentation de la semaine en 4 jours et la situation budgétaire. Si vous attendez de grandes annonces sur l'un ou l'autre des points présentés, passez votre chemin... mais si vous souhaitez en savoir (un peu) plus sur les (lentes) avancées de la réorganisation du SCL, ce compte-rendu est fait pour vous !*

### **1) Réorganisation du SCL**

#### Avancement de la réorganisation

Avant de présenter le projet d'expérimentation des plateaux techniques, Thierry Picart a informé les organisations syndicales (OS) des échanges entre le SCL et les 3 directions générales DGCCRF, DGDDI et DGAL, lors du COMité STRATégique (COSTRAT) du 15 avril.

Les trois directions générales n'ont émis aucune objection formelle au schéma de réorganisation présentée par l'Unité de Direction (UD), qui prévoit la fermeture de plusieurs laboratoires.

Les trois DG souhaitent toutefois obtenir des éléments complémentaires concernant l'impact de cette réorganisation sur les agents-es du SCL. Elles veulent également obtenir des garanties sur la qualité de service assurée par le SCL à leur profit (délais d'acheminement, délais d'analyse et offre de service). Les DG reprennent le canevas adressé et vont poser les questions auxquelles le SCL doit répondre.

Pour l'UD, l'offre de service ne changera pas, et sera même élargie. L'UD a ainsi élaboré un schéma de réorganisation qui devrait moins impacter les agent-es.

Quant au calendrier, aucune date de réunion avec les 3 DG n'est prévue pour la validation finale du schéma.

#### Situation budgétaire : 2024 *annus horribilis*

La situation budgétaire pour 2024 est pour le moins délicate (pour ne pas dire catastrophique), entre problématiques maison et coup de rabot général sur le budget de l'Etat.

Le SCL subit des surcoûts divers, liés à l'emménagement du nouveau laboratoire des Antilles mais aussi au report de dépenses 2023 à ce début 2024, que ce soit pour finaliser les marchés de fluides ou procéder aux achats habituellement faits par anticipation en fin d'exercice budgétaire. En clair, l'UD n'a pas eu à épuiser les crédits 2023 (il n'en restait plus), mais a contrario, elle commande en début d'année ce qui était acheté en fin d'année auparavant... restreignant d'autant l'enveloppe 2024.

Ces surcoûts ont entraîné la suspension de certaines opérations (développement, déplacement, maintenance et formation professionnelle) afin de dégager les marges de manœuvre en crédits de fonctionnement.

Par conséquent, l'UD s'est déjà tourné vers le SG dans l'espoir d'obtenir un abondement pour 2024, avant d'aborder la semaine prochaine les discussions sur le budget triennal 2025-2027 du service.

Les demandes d'abondement s'appuient sur plusieurs besoins :

- Prise en charge des frais d'aménagement et déménagement du laboratoire des Antilles. A ce stade l'UD n'a pas été en mesure de payer que l'aménagement des locaux (ce qui devrait être fait dans un délai de 6 mois), mais transférer les machines (et acheter quelques paillasses au passage) ça coûte cher... Les fabricants se feraient-ils plaisir ?
- Surcout des fluides
- Investissements.
- Aménagement de locaux pour accueillir les matériels acquis dans le cadre de l'IFECD
- Crédits nécessaires pour la réorganisation, dans le cadre d'une « mesure nouvelle » portant notamment sur l'aménagement du 6<sup>e</sup> étage de Massy (pour les stups) d'un coût estimé à environ un million d'euros.

Interrogé par **Solidaires** sur le coût de cette réorganisation, le Chef du SCL a répondu que le chiffrage devait être affiné : pour lui, si le service rentabilise l'investissement de la réorganisation en 10 ans cela n'en vaudra pas la peine.

Pour l'instant l'UD ne sait pas quel est le coût précis des réorganisations, notamment les éventuels coûts des restructurations. L'UD demandera pour l'instant un budget approximatif. Par exemple, l'aménagement du 6<sup>e</sup> étage du laboratoire de Massy pour le développement de l'activité stupéfiant est estimé à quasiment un million d'euros.

Bref, on en revient au même, le SCL manque de moyens notamment budgétaires, et toutes ses ambitions (bonnes ou mauvaises) risquent bien de se fracasser sur le mur de la rigueur budgétaire...

#### Répartition des domaines

**Solidaires** a demandé si la question de la redondance des domaines avait été tranché lors de la discussion avec les 3 DG : Thierry Picart a répondu que les DG n'avaient pas fait de remarque particulière sur la fin de la redondance de la majorité des domaines. L'UD se laisse ainsi la possibilité de conserver des doublons pour les pesticides et les stupéfiants.

**Solidaires** a rappelé que c'était la présence de l'activité pesticides dans deux laboratoires qui avait permis une continuité de l'activité lors des difficultés du laboratoire de Massy ! Solidaires CCRF et SCL a donc demandé pour quelle raison chaque activité n'était pas sécurisée par la présence sur deux laboratoires.

Pour l'UD, la redondance de l'activité des pesticides et des stupéfiants s'explique par la forte réactivité demandée à ces services par la douane (résultats dans les 22 heures pour les pesticides par exemple). La redondance doit être l'exception pour améliorer l'efficacité du service.

**Solidaires** a demandé si les DG avaient conscience qu'il faudra aider le SCL en cas de fermeture de laboratoire, en proposant des postes aux personnes qui ne souhaiteraient pas rejoindre leur nouveau laboratoire d'affectation. Pour l'instant ce sujet a été uniquement évoqué par l'UD avec les DG, et le chef du SCL s'est engagé à en discuter de façon plus approfondie avec celles-ci.

Thierry Picart a déclaré souhaiter dialoguer avec les agents-es de tous les laboratoires au sujet de la réorganisation. Il se rendra dans les 9 laboratoires métropolitains et fera des visioconférences avec ceux des Antilles et de La Réunion pour des questions de réduction de coût.

## Expérimentation sur les plateaux techniques

L'UD souhaite expérimenter une organisation moins horizontale et plus verticale des activités. Cette expérimentation permettrait de voir si cela fonctionne et si elle est duplicable compte tenu de l'organisation de chaque laboratoire.

L'UD a fourni aux OS un document de conduite en mode projet.

1. **Analyse et diagnostic**
  - a. Evaluation de l'organisation actuelle
  - b. Établissement des ressources et compétences
  - c. Etude de l'efficacité du processus opérationnel actuel
2. **Planification stratégique**
  - a. Définir les objectifs
  - b. Evaluer les options stratégiques
  - c. Etablir un plan d'action
  - d. Définir les indicateurs
3. **Gestion du changement et de la communication**
  - a. Impliquer les parties prenantes
  - b. Communiquer de manière transparente
4. **Mise en œuvre**
  - a. Création d'une équipe projet
  - b. Former et soutenir les agents
5. **Evaluation des résultats et pérennisation**
  - a. Comparer les résultats avec les objectifs
  - b. Réajuster le plan de réorganisation

Cette expérimentation se fera dans deux laboratoires du SCL, Strasbourg et Rennes, qui selon Thierry Picart ont déjà une organisation proche de celle souhaitée.

Interrogé par **solidaires** sur les objectifs de la mise en place de cette nouvelle organisation, le chef du SCL a répondu que l'objectif principal était bien de maximiser l'utilisation du matériel.

**solidaires** a fait remarquer que très souvent dans l'administration une expérimentation aboutissait à une généralisation sans étude des résultats de l'expérimentation.

Pour le chef du SCL c'est une vraie expérimentation et il a conscience que même si cela fonctionne dans un laboratoire cela n'est pas forcément duplicable dans chaque laboratoire. La durée de l'expérimentation n'est pas encore fixée mais ce sera entre 6 mois et un an.

Pour **solidaires** l'expérimentation doit se tenir sur au moins un an pour pouvoir conclure sur la faisabilité et les éventuelles économies générées. Cette organisation s'inspire des laboratoires privés alors que nous n'avons pas des volumes équivalents et que nous faisons des analyses très variées. Il est dommage que l'UD ne propose pas d'expérimentation adaptée à nos missions !

Pour Thierry Picart le fait de travailler comme le privé n'est pas nécessairement mal, tout en étant pas le but recherché. Le SCL n'a pas vocation à faire des bénéfices mais à optimiser la meilleure dépense des deniers publics.

Ces arguments n'ont pas convaincu **solidaires** qui s'oppose toujours à cette nouvelle organisation en raison du risque de taylorisation et des conséquences de cette taylorisation sur la santé des agent·es. Si cette organisation est mise en place, **solidaires** exige à *minima* un roulement des agent·es sur les différents postes.

Pour **solidaires**, les collègues sont les experts du métier et seront les seuls juges du dispositif. C'est pourquoi **solidaires** a réitéré sa demande de réaliser un questionnaire comme celui de Karasek avant et après l'expérimentation pour recueillir le retour de chaque agent·e. Cette demande a de nouveau été acceptée par Thierry Picart.

## 2) Point sur l'activité au profit de la DGAL

L'UD devrait prochainement diffuser une actualité interne sur le sujet, mais le GT a permis d'avoir la primeur (enfin, après les RE...) des informations sur la signature de convention quadripartite lors du COSTRAT du 15 avril.

La convention est organisée autour de deux grands axes :

- Une partie générique sur la gouvernance, actant l'association de fait de la DGAL à la gouvernance du service (même si la DGAL n'est pas juridiquement une direction de rattachement)
- Une partie plus technique sur les domaines concernés, la volumétrie, les relations entre DGAL et SCL (par échange de données informatisées et non par transmission de rapport : le service ne fait pas d'interprétation).

Le GT a été l'occasion de revenir sur les problèmes rencontrés au D04 (Domaine pesticides) de Massy. Le Chef du SCL a admis qu'il faudrait de nombreux mois avant un retour à la normale au D04 francilien, le nouveau QToF étant acheté mais pas encore opérationnel, et que le SCL n'était donc pour l'instant pas en mesure de répondre aux besoins de la DGAL.

Ces difficultés, plus les problèmes informatiques de début d'année avec CIGAL, percutent la problématique de l'activité des préleveurs (payés au prélèvement, donc pas vraiment d'accord pour réaliser moins de prélèvements !) : le retard pris en ce début d'année risque d'entraîner une concentration de l'activité sur les 8 mois restants... Dégradant encore d'avantage les conditions de travail dans les domaines concernés, en particulier pour les pesticides !

## 3) Semaine en quatre jours – Expérimentation au SCL

Le Chef du SCL a interrogé les organisations sur l'opportunité de mettre en place la semaine en 4 jours au SCL, en avançant notamment la volonté de limiter les déplacements des collègues ne pouvant pas bénéficier de télétravail.

Première précision, pour **solidaires**, la semaine « en 4 jours » ce n'est pas la semaine de 4 jours (et passage aux 32 heures). Le gouvernement ne propose pas aux agent-es publics de travailler moins ni de partager le travail : la note de présentation de l'UD était claire :

- Absence de réduction du temps de travail
- Respect des dispositions réglementaires applicables en matière de temps de travail (durée maximale quotidienne et hebdomadaire, pause méridienne) et des dispositifs de prévention, dont la vigilance portée sur la santé physique et mentale des agent-es.
- Réduction du nombre de RTT en cas de changement de cycle de temps de travail (ex : passage de 38H à 35H sur une semaine en 4 jours), mais maintien d'un forfait de jours RTT pour les agents au forfait.

L'expérimentation doit en outre être compatible avec l'amélioration de l'organisation et de la qualité du service.

Bref, la charge de travail d'un agent-e restera la même en cas de passage à la semaine en 4 jours. Par exemple pour un-e technicien-ne le nombre d'analyses / agent-e se fera sur 4 jours et non sur 5 jours.

Il ne s'agit absolument pas d'une réduction du temps de travail mais bien de **temps de travail compressé (TTC)** !

Pour **solidaires**, ceci risque d'augmenter les risques physiques (fatigue, TMS...) et provoquer à terme des accidents de service, des arrêts maladie. On est donc loin d'une amélioration des conditions de travail !

Pour **solidaires**, un certain nombre de questions restent à ce jour sans réponses :

- Est-ce que les collègues auront le choix des modalités de cette semaine en 4 jours (semaine 4 jours, 4,5, alternance 4j/5j, quel module horaire choisi...) ?

- Est-ce que les collègues auront le choix de leur jour non travaillé avec la semaine en 4 jours ?
- Dans la note, l'UD précise que le changement de la situation personnelle d'un·e agent·e est un critère de réversibilité de l'expérimentation. Qu'est-ce qu'un tel changement de situation, quels seraient les autres critères de réversibilité ? Pour **solidaires** la réversibilité doit d'abord reposer sur le libre choix individuel.

Il ne faut pas s'y tromper : travailler en 4 jours, ce n'est pas « *chacun·e choisit le jour où il ne souhaite pas travailler dans la semaine* » ... les mercredis et vendredis par exemple. Ceci risque d'être d'autant plus vrai dans les domaines où il y a un manque d'effectif et une pression analytique forte.

Pour **solidaires**, l'amélioration de l'exercice de nos missions et des conditions de travail passe par une augmentation des moyens donnés au SCL en termes d'effectif et de budget de fonctionnement. C'est une urgence ! Or, la note de cadrage de la Fonction publique est catégorique sur le sujet : « *l'organisation du travail sur une durée de 4 jours ne pourra donner lieu à un accroissement des effectifs* ». Loin d'améliorer les conditions de travail, l'idée est donc de continuer à « presser » les agent·es comme des citrons !

Pour **solidaires**, le progrès social c'est la semaine à 32 heures sans perte de salaire. Cette revendication permet de partager le travail en créant des emplois. C'est travailler moins pour travailler toutes et tous !

Face à l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales, pour le moins sceptiques sur les aspects positifs du dispositif présenté, le Chef du SCL semble préférer se donner du temps de réflexion....

#### 4) Questions diverses

##### Recrutements de RE Labos Lyon et Lille

Pour le RE de Lyon le dossier n'avance pas.

A Lille, l'UD cherche à voir comment s'organiser dans l'immédiat, « peut-être temporairement ».

##### Tableaux de mutation

Les tableaux ont été exploités et seront publiés prochainement.